

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**
Séance du 03 mai 2023

DATE DE LA CONVOCATION

17 avril 2023

Nombre de conseillers en exercice :
36 Titulaires et 7 Suppléants

Titulaires présents : 24
Suppléants votants : 0
Pouvoirs : 6
Total votants : 30

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 3 mai 2023

**L'an deux mil vingt trois
Et le 03 mai à 19h00**

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes du Grand Chambord, sous la présidence de **Monsieur Gilles CLEMENT**, Président de la Communauté de Communes.

Membres Titulaires présents :

Henry LEMAIGNEN (Bauzy), Hélène PAILLOUX, Jean-Luc VINGERDER (Bracieux), André JOLY (Chambord), Claudette SORIN (Crouy-sur-Cosson), Gérard BARON (Fontaines-en-Sologne), Joël DEBUIGNE, Claire CAILLON, Jean-Luc DAUTREMÉPUIIS (Huisseau-sur-Cosson), Anne-Marie THOMAS (La Ferté-Saint-Cyr), Fabienne GENDRIER (Montlivault), Gilles CLEMENT, Nathalie BINVAULT, José COELHO, Danièle DEBOUT, Dominique GIBAUD (Mont-près-Chambord), Patrick MARION (Neuvy), Laurent ALLANIC, Françoise CHAMPY (Saint-Claude-de-Diray), Mireille BIZERAY (Saint-Dyé-sur-Loire), Elisabeth GUIBERTEAU, Christian LALLERON (Saint-Laurent-Nouan), Christophe HENRY (Thoury), Patrice DUCHET (Tour-en-Sologne).

Membres Suppléants présents à voix délibérative :-

Membres Titulaires absents et ayant donné pouvoir à un autre Titulaire :

Cécile JORY-JANVIER a donné pouvoir à Claire CAILLON (Huisseau-sur-Cosson),
Dimitri BRUNEAU a donné pouvoir à Anne-Marie THOMAS (La Ferté-Saint-Cyr),
Christine MONGELLA (Maslives) a donné pouvoir à Laurent ALLANIC (Saint-Claude-de-Diray),
Gérard CHAUVEAU a donné pouvoir à Fabienne GENDRIER (Montlivault),
Didier HEITZ a donné pouvoir à Mireille BIZERAY (Saint-Dyé-sur-Loire),
Michel LAURENT (Saint-Laurent-Nouan) a donné pouvoir à Christophe HENRY (Thoury).

Membres Titulaires absents ou excusés :

Julien MARCILHAC (Saint-Claude-de-Diray), Stéphane FRIAUD, Jacky HERNANDEZ, Valérie LODI, Christine SOUCHET (Saint-Laurent-Nouan), Virginie VERNERET (Tour-en-Sologne).

Membres Suppléants présents sans voix délibérative :

Anne-Marie BARBILLON (Neuvy), Florence BARRAUD-RODET (Thoury).

Les membres présents, formant la majorité des conseillers en exercice, Danièle DEBOUT (Mont-près-Chambord) a été désignée secrétaire de séance.

Délibération 041-033-2023

Objet : Adhésion au groupement de commandes pour la gestion de deux aires d'accueil des gens du voyage à Saint-Laurent-Nouan et à Mer

Monsieur le Président indique que dans le cadre de la gestion des aires d'accueil des gens du voyage, la Communauté

de communes du Grand Chambord (CCGC) et la Communauté de communes Beauce Val de Loire (CCBVL) se proposent de renouveler la création d'un groupement de commandes en vue de passer un marché de services pour la gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

En effet, la mutualisation des besoins de ces prestations de services en matière de gestion d'aires d'accueil des gens du voyage permettra d'obtenir un effet de volume avec des conditions plus avantageuses en termes de contrat.

Il est ainsi proposé de constituer un groupement de commandes, tel que prévue aux articles L.2113-6 à L.2113-8 du Code de la commande publique.

Pour cela, chaque membre du groupement doit délibérer pour adhérer au groupement. Cette adhésion se formalise par la signature d'une convention constitutive dont le projet est joint en annexe. Elle fixe les modalités de fonctionnement du groupement. Elle devra être signée par l'ensemble des membres. Cette convention prévoit que le coordonnateur de groupement soit la Communauté de communes du Grand Chambord et que la Commission d'Appel d'Offres (CAO) soit celle de la CCGC.

La procédure consistera en un Appel d'Offres Ouvert. Le marché sera conclu pour une période ferme d'un an, reconductible 3 fois, soit une durée totale de 4 ans toutes reconductions comprises, le cas échéant.

Monsieur le Président propose alors aux membres du Conseil de bien vouloir :

- Approuver la constitution du groupement de commandes entre la Communauté de communes Beauce Val de Loire et la Communauté de communes du Grand Chambord, dénommé : « Groupement de commandes pour la gestion des aires d'accueil des gens du voyage à Saint-Laurent-Nouan et à Mer », en annexe 6
- Approuver les termes de la convention constitutive dudit groupement désignant notamment la CCGC comme coordonnateur de ce groupement, et l'autorisant à ce titre à passer, signer et notifier le marché au nom et pour le compte de l'ensemble des membres du groupement ; l'exécution du marché restant à la charge de chacun des membres du groupement.
- Dire que la Commission d'Appel d'Offres compétente est celle de la Communauté de communes du Grand Chambord, coordonnateur du groupement.
- Autoriser Monsieur le Président à signer cette convention.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE la constitution du groupement de commandes entre la Communauté de communes Beauce Val de Loire et la Communauté de communes du Grand Chambord, dénommé : « Groupement de commandes pour la gestion des aires d'accueil des gens du voyage à Saint-Laurent-Nouan et à Mer », en annexe 6**
- **APPROUVE les termes de la convention constitutive dudit groupement désignant notamment la CCGC comme coordonnateur de ce groupement, et l'autorisant à ce titre à passer, signer et notifier le marché au nom et pour le compte de l'ensemble des membres du groupement ; l'exécution du marché restant à la charge de chacun des membres du groupement.**
- **DIT que la Commission d'Appel d'Offres compétente est celle de la Communauté de communes du Grand Chambord, coordonnateur du groupement.**

Envoyé en préfecture le 04/05/2023

Reçu en préfecture le 04/05/2023

Publié le

ID : 041-244100798-20230503-041_033_2023-DE



➤ **AUTORISE Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) à signer cette convention.**

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Extrait certifié conforme.

La secrétaire de séance :

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large loop followed by a horizontal stroke.

Danièle DEBOUT

Le Président :

A handwritten signature in blue ink, followed by a circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNITE DU GRAND CHAMBORD' around the perimeter and a central emblem. Below the stamp, the name 'Gilles CLEMENT' is printed in blue.

Gilles CLEMENT